



L'ASSOCIATION GENERALE DES ETUDIANTS DE CRETEIL

Partant du constat que les intérêts matériels et moraux des étudiants de Paris XII ne sont pas défendus concrètement par les autres syndicats, nous avons décidé de constituer un nouveau syndicat local, pour défendre nos intérêts coïncidant avec l'intérêt général. Nous sommes un syndicat de lutte et non un syndicat cogestionnaire.

Pour nous contacter, à n'importe quel sujet, n'hésitez pas :

agec.contact@gmail.com <http://www.agec94.org>

QU'EST CE QUE CES ELECTIONS ?

Les **10 et 11 février prochains**, nous allons pouvoir élire des **représentants au CA** (Conseil d'Administration), **au CEVU** (Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire) et **au CS** (Conseil Scientifique). Le CA est l'instance dirigeante : il vote le budget, décide de l'organisation de l'université, élit le président... Le CEVU est une instance consultative qui se penche sur les questions pédagogiques, les activités culturelles et sportives. Le CS donne son avis sur les orientations en matière de politique de recherche. A cette occasion, nous ne pouvons qu'à nouveau constater l'**opacité organisée** de l'université, qui n'informe ni sur ses institutions, ni sur ces élections, ni sur son action ; ainsi que la complicité active de la majorité des élus sortants.

Nous considérons que **la participation des étudiants à la cogestion de l'université est un leurre pour la défense de leurs intérêts** : ils ne servent que de caution aux politiques en place. **Pourquoi participer alors ?** Tout d'abord, parce que nous avons ainsi **accès aux informations** et pouvons les diffuser. Ensuite, parce que cela oblige l'université à **nous reconnaître** et accroît nos moyens d'action. Enfin, dans des situations particulières et notamment en période de lutte sociale, cela permet de **faire pencher la balance du côté de l'intérêt étudiant** et de faire entendre un autre discours.

QUELS SONT LES ENJEUX ACTUELS ?

✘ **La LRU.** Cette loi (Liberté et Responsabilité des Universités) entraîne une **concentration des pouvoirs** entre les mains des présidents et **affaiblit encore plus le pouvoir étudiant** dans les universités. Elle prépare la **privatisation des universités** en organisant une prétendue « autonomie » où les **capitaux privés** et **l'augmentation des frais d'inscription** et de scolarité permettront de suppléer au désengagement financier de l'état et concrétise la casse du cadre national des diplômes. **Contre cette destruction du service public de l'éducation, nous luttons pour une université émancipatrice, gratuite, laïque et ouverte à tous.**

✘ **La masterisation.** C'est ainsi qu'on désigne la nouvelle formation des futurs enseignants, au terme d'un master : nous nous sommes mobilisés l'année dernière, cela a permis de repousser son application. **Il faut désormais l'empêcher.** En effet, en sus d'être inapplicable, elle ne mène qu'à une **baisse de la qualité de la formation, exclue les étudiants aux moyens modestes** du fait de l'allongement des études et permet à l'Etat d'embaucher des vacataires ayant réussi leur M2 mais n'ayant pas eu le concours, détruisant le statut et la fonction d'enseignant. **Si la formation des enseignants est sans doute à repenser, cette réforme est la pire des solutions et ne répond absolument pas aux difficultés actuelles !**

✘ **Les bourses et les logements.** Les bourses sur critères sociaux et les logements ne dépendent pas directement de l'Université, mais du CROUS. **Ce ne sont donc pas des enjeux pour ces élections** : nous serons invités ultérieurement à voter pour nos représentants au CA du CROUS de Créteil. **Il ne faut pas que nous nous laissions abuser par les gesticulations de certains syndicats, concernant des promesses qui ne sont même pas inscrites au budget – donc qui ne seront pas appliquées – et octroyées par le gouvernement en échange de leur soumission effective.**

✘ **La transparence et la vie associative.** Nous devons forcer l'Université à diffuser les informations dont elle dispose au lieu de les retenir et de ne les faire parvenir qu'aux syndicats qui lui sont soumis, parce que ce sont elles qui nous permettent de **nous organiser efficacement** et d'**imposer notre intérêt étudiant**. Il faut également en finir avec les lenteurs administratives imposées aux associations qui divergent des pouvoirs dominants à Paris 12, quand **les associations proches de la direction sont choyées et soutenues financièrement.**

*Veillez trouver au verso notre positionnement général – afin de pouvoir faire votre choix avec une information maximale.
Nous n'avons aucun petit pouvoir à conserver : nous nous battons au dedans et au dehors pour défendre réellement les intérêts étudiants.*

QUEL EST LE POSITIONNEMENT GENERAL DE L'AGEC ?

Nous, étudiants, avons une contrainte majeure : **nous devons à la fois suivre nos cours et veiller à leur qualité**, ce qui est un engagement à plein temps ; mais **nous devons aussi subsister**. Veuillez trouver ci-après nos positions concernant ces deux axes : permettre à tous d'**accéder à des conditions d'études** décentes et défendre le fait que **nous** sommes l'Université et que celle-ci doit d'abord servir **nos** intérêts.

VIE UNIVERSITAIRE

✗ **Examens.** L'inscription en régime dérogatoire devrait être à la discrétion des étudiants : nous devons pouvoir décider de nous-mêmes de ne nous soumettre qu'au contrôle terminal. Il est également nécessaire d'imposer une meilleure organisation des examens.

✗ **Élections.** Les élections ne doivent pas être l'apanage d'une minorité d'étudiants bien informés. Elles doivent être annoncées massivement et suffisamment à l'avance, avec les procédures décrites pour présenter les listes, par les diverses voies possibles (intranet, mail, affichage). L'université doit donner les moyens à tous les étudiants de mener leur campagne en fournissant papier, colle, photocopieuse, salle, etc. Nous n'avons pas tous cours tous les jours : il faut donc que les bureaux de vote soient ouverts toute une semaine pour permettre l'expression de chacun.

✗ **Représentation étudiante.** Les étudiants doivent être représentés plus largement dans les conseils : nous sommes l'université, nous devrions être prioritaires pour des décisions nous concernant ! Aujourd'hui, nous avons seulement 5 représentants en CA, moins que les « personnalités extérieures » nommées par la direction. L'AGEC se prononce de fait contre la présence de celles-ci dans les conseils : l'université doit être un lieu organisé par ceux qui y travaillent et y étudient.

✗ **Transparence et information.** Afin d'instaurer une réelle transparence, il faut que les conseils soient publics et que leurs comptes-rendus, rédigés de façon détaillée, soient diffusés à tous et non plus seulement aux élus, par divers moyens comme internet, le mail des étudiants ou l'affichage (comme par exemple pour le conseil de gestion de médecine). Il est inadmissible que nous ne soyons pas informés des décisions nous concernant en premier lieu : l'opacité institutionnalisée ne peut perdurer ! De plus, pour que les étudiants puissent se saisir de leur pouvoir, pour que nous puissions nous débrouiller à la fac, il faut que nous connaissions les structures de l'université, aujourd'hui trop souvent ignorées par la majorité : l'université doit enseigner son fonctionnement et ses institutions aux étudiants.

✗ **Encadrement.** Trop souvent nous sommes laissés à nous même, ce qui favorise les décrochages et abandons. Il faut que l'université organise un meilleur encadrement pédagogique pour les étudiants, prioritairement pour les étudiants étrangers, ceux venant de voies professionnelles ou encore ceux en reprise d'étude.

✗ **Foyer.** Nous voulons l'ouverture d'un foyer à l'université (CMC) car les étudiants ont le droit d'avoir un lieu sur la fac où se regrouper pour discuter, travailler, etc. sans pour autant devoir subir les conditions climatiques.

✗ **Solidarité.** Nous nous inscrivons dans une lutte permanente contre toutes les discriminations, qu'elles soient racistes, religieuses, liées à l'orientation sexuelle ou au genre. Chaque personne victime de discrimination devrait être assistée dans sa démarche légale contre celle-ci. L'université doit être extrêmement attentive face à ces phénomènes. Concernant les étudiants étrangers, leur carte d'étudiant devrait suffire à leur accorder un titre de séjour. Nous sommes de façon plus large solidaires avec tous les sans-papiers.

VIE MATERIELLE

« Nous voulons une université ouverte à tous, nous réclamons l'amélioration des conditions de vie et de meilleures conditions de travail et d'étude pour tous les acteurs de la vie universitaire. » Charte de l'AGEC.

✗ **Les frais d'inscription** ne doivent plus augmenter (les frais illégaux disparaître), devraient être égaux pour tous les étudiants, et directement exonérés pour les étudiants boursiers. A terme, au vu du faible poids des frais d'inscriptions dans le financement des universités, il apparaît comme une nécessité pour permettre l'accès à tous à l'université qu'ils disparaissent.

✗ **Les bourses** doivent permettre aux étudiants pauvres d'étudier décemment. Un étudiant sur deux est salarié, un étudiant salarié a deux fois plus de chance de ne pas finir ses études... Nous refusons d'utiliser des prêts étudiants pour financer nos études et réclamons l'augmentation réelle du nombre de bourse, de leur montant, de leur durée. Celles-ci doivent être versées dès le premier mois d'études. Nous voulons que tous les étudiants puissent bénéficier des bourses, y compris les étudiants étrangers et les DAEU. Pour les bourses permettant aux étudiants de voyager à l'étranger (notamment les bourses Erasmus), il est nécessaire qu'elles soient versées avant le départ (et non après comme c'est le cas aujourd'hui) et que leur montant soit réévalué. A terme, il faudra reconnaître que les études et la formation sont la clef de l'émancipation et une nécessité sociale : il devra être instauré une allocation étudiante.

✗ **Les logements étudiants** se font de plus en plus rares : la pénurie s'intensifie alors que l'ordonnance de 1945 permet de réquisitionner des logements vides. De plus, la cité-U de Créteil est en plein état de délabrement. Il faut que les cités-U soient rénovées, mais il est surtout nécessaire que des logements exclusivement réservés aux étudiants soient construits en nombre suffisant avec des loyers établis en fonction de critères sociaux.

✗ **Les stages** dans notre cursus universitaire doivent être rémunérés décemment et impérativement concorder avec nos études ou notre projet professionnel. Il est impensable qu'on puisse exiger d'un étudiant salarié un stage obligatoire non-rémunéré, qui ne lui laisserait d'autre choix que de ne plus pouvoir subvenir à ses besoins pour poursuivre ses études.

*Ne nous trahissons pas !
Les 10 et 11 février, votons*

